

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/MCB
Objet

SEMIPAR : FINANCEMENT
DES TRAVAUX PISCINE DE
FONCILLON

84.020

DATE DE CONVOCATION

16 JANVIER 1984

DATE D'AFFICHAGE

16 JANVIER 1984

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 30

Nombre de votants 30

POUR : 25

CONTRE :

ABSTENTION : 5

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

Mairie de Royan
ROYAN (Charente-M.)

- 9. FEV. 1984

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt quatre
le Vingt Sept Janvier à 18 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. De LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - MOST -
LE GUEUT - BUSSEREAU - POUMAILLOUX - DAUZIDOU - BENDIT Adjoint
MM. BERTHOME - REVOLAT - MARCONI - Mme GAUDIN - M. PAPEAU -
Mme JEAN - MM. ROUDOT - COUNIL - GAVEN - Mme LAFAYE - GEOFFROY -
LAPERCHE - THOMAS - CANDAU - Mmes DE GAYE - BUCHET - EPAGNEAU -
FONTAN - MM. BARBAT - MONNARD

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. RAILLAT - M. LACOTTE
EXCUSEE : Mme DEVIGNE

M. BUSSEREAU

a été élu Secrétaire.

Par une précédente délibération vous avez décidé
d'affecter au financement des travaux du port les DEUX MILLIONS
CENT FRANCS précédemment destinés à la Piscine.

Pour financer les travaux de la Piscine il vous est
proposé de verser à la SEMIPAR en 1985 la somme de 6 325 000 F,
cette somme sera inscrite au budget primitif de 1985.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

de verser à la SEMIPAR en 1985 la somme de 6 325 000 F. Cette
somme sera inscrite au B.P. de 1985, pour financer les travaux
de la Piscine de Foncillon.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM Les membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Le Premier-Adjoint,



DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/MCB
Objet

**SEMIPAR : FINANCEMENT
DES TRAVAUX PISCINE DE
FONCILLON**

DATE DE CONVOCATION

16 JANVIER 1984

DATE D'AFFICHAGE

16 JANVIER 1984

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 30

Nombre de votants 30

POUR : 25

CONTRE :

ABSTENTION : 5

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

ROCHEFORT, 11

9. FEV. 1984

APPLICATION LOI N° 82213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt quatre
le Vingt Sept Janvier

à 18 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. De LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - MOST -
LE GUEUT - BUSSEREAU - POUMAILLOUX - DAUZIDOU - BENOIT Adjointe
MM. BERTHOME - REVOLAT - MARCONI - Mme GAUDIN - M. PAPEAU -
Mme JEAN - MM. ROUDOT - COUNIL - GAVEN - Mme LAFAYE - GEOFFROY -
LAPERCHE - THOMAS - CANDAU - Mmes DE GAYE - BUCHET - EPAGNEAU -
FONTAN - MM. BARBAT - MONNARD

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM. RAILLAT - M. LACOTTE
EXCUSEE : Mme DEVIGNE

M BUSSEREAU

a été élu Secrétaire.

*Par une précédente délibération vous avez décidé
d'affecter au financement des travaux du port les DEUX MILLIONS
CENT FRANCS précédemment destinés à la Piscine.*

*Pour financer les travaux de la Piscine il vous est
proposé de verser à la SEMIPAR en 1985 la somme de 6 325 000 F,
cette somme sera inscrite au budget primitif de 1985.*

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

- de verser à la SEMIPAR en 1985 la somme de 6 325 000 F. Cette
somme sera inscrite au B.P. de 1985, pour financer les travaux
de La Piscine de Foncillon.*

*Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM Les membres présents.*

*Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
Le Premier-Adjoint,*

